

Fiche de liaison DRAIO n° 3bis - Phase provisoire palier 2de GT- Guide Famille

1. Connexion au service en ligne Orientation

Adresse de Connexion : <u>https://educonnect.education.gouv.fr</u> ou <u>https://teleservices.education.gouv.fr/</u>

- ✓ Le service en ligne Orientation mis à votre disposition est compatible avec tous types de supports, tablettes, smartphones, ordinateurs ;
- ✓ le compte « représentant légal » permet de saisir les intentions d'orientation et d'accuser réception de l'avis donné par le conseil de classe ;
- ✓ le compte « élève » permet uniquement de consulter les saisies effectuées par le représentant légal.



La connexion se fait au moyen d'un compte EduConnect ou FranceConnect :





Le cas échéant, vous pouvez sur votre compte Educonnect :

- ✓ rattacher un enfant à votre compte
- ✓ vérifier votre adresse de messagerie ;

Rattacher des élèves
Vérifier l'adresse mail

Lorsque la campagne d'orientation n'est pas ouverte le service en ligne Orientation est inactif :

Tes service	
Actualités	Message de l'établissement
🕸 Bourse de lycée	Bienvenue dans Scolarité services
Orientation	0
G Fiche de	Informations service inactive

Lorsque la campagne d'orientation est ouverte, à la date indiquée par le chef d'établissement, l'accès au service en ligne Orientation devient actif :



2. Saisie des intentions d'orientation



particuliers hors systeme éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs. Si vous êtes dans une de ces situations, veuillez contacter le chef d'établissement.





- Intentions vers la 1^{re} générale

\rightarrow	Rang	1
---------------	------	---

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.	
Veuillez sélectionner une voie d'orientation ou un autre parcours : (*)	
● 1re générale	
🔿 1re technologique	
🔵 1re préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » 🕕	
O Autre parcours : un accès à la voie professionnelle	
Choix des enseignements de spécialité pour la 1 ^{re} générale	Lien vers le site Horizons21 pour s'informer sur les enseignements
Vous trouverez des informations sur les enseignements de spécialité sur le site <u>Horizons 21 [2</u>	de spécialité
Enseignements de spécialité en établissement : (*)	La selection des enseignements de spécialité est présentée sous la forme de listes déroulantes « intelligentes ».
Veuillez choisir un enseignement de spécialité 🗸 🗙	Pour chacun des quatre choix et
Veuillez choisir un enseignement de spécialité 🛛 👻 🗶	éventuellement d'un cinquième hors de
Veuillez choisir un enseignement de spécialité 🗸 🗙	affiche la liste des enseignements de
Veuillez choisir un enseignement de spécialité 🗸 🗸	spécialité proposés, dès qu'un enseignement de spécialité est choisi
Enseignement de spécialité hors établissement :	il n'est plus affiché pour le choix
Veuillez choisir un enseignement de spécialité 💙 🔀	suivant. Attention ! Une seule
Annuler Valider	Arts, LLCER et LLCA peut être choisie.

Le choix pour la 1re générale peut être validé uniquement avec la sélection de quatre enseignements de spécialité, l'ajout d'un cinquième enseignement n'est pas obligatoire et n'empêche pas la validation.



Intentions vers la 1^{re} technologique

 \rightarrow Rang 2

Les champs suivis d'une o	étoile sont obligatoires.		
Veuillez sélectionner une voie (d'orientation ou un autre parcours : (*)		
○ 1re générale			
○ 1 ^{re} préparant au brevet de	la 1re technologique, la série doit être indiquée, il est possible de choisir plusieurs séries		
Autre parcours : un accès à			
Indiquez la 1ª technologique Pour plus d'informations, cliquez sur le	e souhaitée : (*) I lien correspondant à chaque sèrie technologique.	technologiques et de hiérarchiser ces choix.	
○ 1re STAV ●			
🔿 1re STD2A 🕚			
🔿 1re STHR 🕕			
🔿 1re STI2D 🕕			
💿 1== STL 📵 🗲	En cliquant sur l'icône, l'accès à la page dédiée	du	
O 1re STMG	on site de l'Onisep permet de s'informer sur la série		
🔿 1re ST2S 🕚			
1re S2TMD			
	Annuler Valider		

1^{re} préparant au brevet de technicien métiers de la musique





Autre parcours : accès à la voie professionnelle

\rightarrow Rang 4	
Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.	
Veuillez sélectionner une voie d'orientation ou un autre parcours : (*)	
◯ 1re générale	
1re technologique	
🔿 1re préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » 🕚	
Autre parcours : un accès à la voie professionnelle	
Vous pouvez préciser le métier ou la formation qui intéresse votre enfant (150 caractères maximum) :	La formation, la spécialité de bac professionnel, un métier peuvent être
Stage passerelle	indiqués et un stage passerelle demandé
Annuler Valider	

Une fois vos intentions renseignées, vous pouvez les supprimer, les reclasser et devez valider l'ensemble.

Nous souhaitons pour la re	entree prochaine :	
Rang 1		↑ ↓ 🔟
1º* générale		_
Enseignements de spécialité ch	oisis :	
- mathématiques ;		
- physique-chimie ;		
- sciences vie & terre ;		
- hist-géo. géopolitique & sc. po	litiques.	÷
Rang 2		↑ ↓ □
all such a locione all car		
T technologique T Sit		÷
Dang 2		
inding 5		1.1.1.
1º® technologique : 1º® STI2D		
		7
	+ Ajouter une intention	
Annuler		Valider les intentions
	Le récapitulatif des intentions d'orientation saisies est affiché et doit être validé pour être enregistré	



3. Validation des intentions d'orientation

Un récapitulatif des intentions d'orientation saisies et un message sont affichés après la validation des intentions :

- ✓ transmission d'un courriel avec le récapitulatif des intentions d'orientation saisies à chaque représentant légal ;
- ✓ possibilité de modifier les intentions d'orientation saisies jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation.

Seul le représentant ayant saisi les intentions peut apporter des modifications. Les intentions saisies sont en consultation pour l'autre représentant légal et l'élève.

Si le représentant légal qui n'a pas effectué la saisie veut apporter des modifications, il peut se rapprocher du représentant qui a saisi les intentions. En cas désaccord, il est demandé de prendre l'attache du chef d'établissement.

Un mail récapitulatif est envoyé aux deux représentants légaux, lorsque celui qui a effectué ou modifié la saisie se déconnecte de sa session.

Si le représentant légal ne valide pas les intentions saisies, celles-ci ne seront pas enregistrées : il n'y aura pas de mails récapitulatifs.

4. Consultation et accusé de réception par les familles

A compter du jusqu'au.....







Une fois l'accusé de réception saisi, il n'est plus modifiable. Vous, l'autre représentant et votre enfant peuvent le consulter. Vous pouvez prendre contact avec le chef d'établissement pour tout renseignement ou conseil.

Nouveau !

Une assistance en ligne est proposée aux familles pour les questions techniques dans le service en ligne Orientation.

